



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/DESINTOX-Non-l-ASN-n-a-pas-autorise-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Le nucléaire tue l'avenir, arrêtons-le ! > Ni prolongation ni nouvelle installation !
> Actualités de campagne > **[DÉSINTOX] Non, l'ASN n'a pas autorisé l'exploitation de Tricastin 1 au-delà de 40 ans**

24 décembre 2019

[DÉSINTOX] Non, l'ASN n'a pas autorisé l'exploitation de Tricastin 1 au-delà de 40 ans

Fake-news : contrairement à une information qui circule sur le net et dans certains médias, l'ASN n'a pas autorisé l'exploitation de Tricastin 1 au-delà de 40 ans. Stratégie du fait accompli d'EDF ou mauvaise interprétation d'une information ?

Le Réseau "Sortir du nucléaire" rappelle que la poursuite d'exploitation de ce réacteur est loin d'être acquise au regard de tous les problèmes de sûreté qu'il connaît régulièrement et qu'un processus de consultation du public doit encore être mis en œuvre.

Lundi 23 décembre, l'AFP a publié une dépêche indiquant que "le réacteur nucléaire de Tricastin 1 a redémarré après un arrêt de près de sept mois consacré à une visite exceptionnelle destinée à lui permettre de poursuivre sa vie au-delà de quarante ans, a indiqué EDF lundi." Dans leur reprises de cette dépêche, plusieurs médias [1] ont confondu plusieurs échéances, annonçant alors - à tort - que l'ASN avait autorisé l'exploitation de Tricastin 1 au-delà de quarante ans de fonctionnement.

Pourtant, nulle trace d'une décision ou d'un positionnement de la part de l'ASN faisant état de l'accord à la poursuite d'exploitation de la première tranche de la centrale nucléaire de Tricastin que son Président aurait donné la semaine dernière.

Et pour cause ! Il n'existe aucune décision de ce type et l'ASN, contactée par nos soins, nous confirme la confusion entre "autorisation de redémarrage à la suite de la VD4" et "poursuite d'exploitation".

Le Réseau "Sortir du nucléaire" rappelle que **la poursuite d'exploitation de ce réacteur est loin d'être acquise** au regard de tous les problèmes de sûreté qu'il connaît régulièrement et qu'un processus de consultation du public doit encore être mis en œuvre.

La position générique de l'ASN sur les réacteurs de 900 MWe est attendue l'année prochaine, elle

sera suivie d'une enquête publique puis d'un rapport encadrant la poursuite d'exploitation à l'horizon 2022.

Pour en savoir plus sur l'actualité des centrale et les nombreux incidents qui y ont lieu régulièrement, vous pouvez visiter notre [espace dédié à la surveillance citoyenne des installations nucléaires](#).

Pour en savoir plus sur les [risques et problèmes posés par l'éventuelle prolongation des réacteurs nucléaires](#), [lire notre article ici](#).

Refusez la prolongation du risque nucléaire [en signant la pétition "Le nucléaire n'est pas notre avenir, arrêtons le !"](#)

Notes

[1]

https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/12/23/le-gendarme-du-nucleaire-autorise-tricastin-a-poursuivre-l-exploitation-de-son-reacteur-no-1-au-dela-de-quarante-ans_6023880_3234.html

https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/nucleaire/le-reacteur-nucleaire-de-tricastin-1-juge-apte-a-durer-apres-40-ans_140102#comments